

	Conditions Générales de Vente Laboratoire FNPSMS	24/02/2023
---	---	------------

OBJET

Les présentes conditions générales s'appliquent aux prestations de services réalisées par le laboratoire de la FNPSMS, association loi 1901 dont le siège social est situé 21 chemin de PAU – 64121 MONTARDON, représentée par Madame Valérie BROCHET, *Directrice*.

Elles règlent les étapes nécessaires à la passation de la prestation de services et assurent le suivi de cette prestation entre les Parties.

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations effectuées par le laboratoire de la FNPSMS au profit des Clients professionnels, concernant la fourniture de prestations de services, analyses, formations, audits, circuits, dénommées ci-après « Les Prestations ».

CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente constituent, conformément à l'article [L 441-1 du Code du Commerce](#), le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le laboratoire de la FNPSMS (« Le Prestataire » ou « le Laboratoire ») fournit aux Clients professionnels (« Les Clients ou le Client ») les prestations au bénéfice des Clients.

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toutes les Prestations réalisées par le Laboratoire auprès des Clients de même catégorie, quelles que soit les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Prestataire. Elles sont également communiquées à tout Client préalablement à la conclusion d'une convention unique visée aux articles [L 441-3 et suivants du Code du Commerce](#), dans les délais légaux.

Avant toute transaction commerciale, le Client doit impérativement prendre connaissance des Conditions Générales de Vente du laboratoire de la FNPSMS, qui régissent les obligations contractuelles de chaque partie, le Client d'une part et le laboratoire de la FNPSMS d'autre part.

Tout client du laboratoire de la FNPSMS reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente avant d'avoir signé un devis avec la mention « *Bon pour accord* », et avoir la capacité de contracter avec le laboratoire de la FNPSMS.

Toute signature d'un devis du Prestataire vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Vente. Tout ressortissant de la Communauté Européenne et des pays respectant la directive 95/46/CE ne peut faire valoir sa méconnaissance linguistique comme clause d'annulation du contrat.

Le laboratoire de la FNPSMS peut présenter l'ensemble de ses documents à la signature électronique et vaut acceptation par le Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente précisent notamment l'ensemble des prestations proposées par le laboratoire de la FNPSMS, les conditions de commande, de paiement, de réalisation des prestations.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur et signées par le Client à la date de la passation de la commande.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le RGPD (règlement général sur la protection des données) entré en vigueur le 25 mai 2018, le Client dispose à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles soit en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

**Laboratoire FNPSMS
21 Chemin de PAU
64121 MONTARDON**

Soit par courriel à l'adresse suivante : eric.piraube@agpm.com

La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

PRESTATIONS

Les Prestations réalisées par le laboratoire de la FNPSMS relèvent de la fourniture de prestations de services, d'analyses, de formations, circuits ou d'audits.

Les Prestations sont déterminées dans le devis, contrat et accusé de réception en fonction des demandes du Client.

PASSATION DE LA COMMANDE

Le Client a deux possibilités pour passer commande :

- 1- Soit le Client sollicite le laboratoire de la FNPSMS pour établir un devis pour une prestation, le Laboratoire lui adresse par courriel la proposition de devis et les Conditions Générales de Vente à retourner signés

Une fois le retour du Client du devis signé avec la mention « bon pour accord » le Prestataire réalise la mission.

- 2- Soit le Client adresse directement les échantillons accompagnés d'un bordereau précisant l'identification de l'échantillon, les Prestations à réaliser, l'adresse d'expédition des résultats et de la facture.

Un accusé de réception des échantillons indiquant les analyses demandées est adressé au Client par courriel.

Si un produit destiné à être analysé présente des dangers, le Client doit informer préalablement le Laboratoire avant l'envoi, et préciser la nature des dangers.

PRIX – FACTURATION

Les prestations de services sont fournies aux tarifs du Prestataire en vigueur au jour de la passation de la commande, selon le devis préalablement établi par le Prestataire et accepté par le Client, comme indiqué à l'article " Commandes " ci-dessus.

Les prix sont exprimés en Euros Hors Taxes, une prise en charge forfaitaire pour chaque échantillon est facturée, cette somme correspond aux frais de dossier et de préparation des échantillons.

REGLEMENT

Le prix total de la prestation est payable dans un délai de 30 jours fin de mois à réception de la facture.

Le paiement s'effectue par virement bancaire.

Toute somme non payée à son échéance ou tout règlement non conforme au montant facturé donnera lieu de plein droit et sans mise en demeure préalable, au paiement de pénalité de retard, calculée sur la base du taux de douze pour cent (12,00%) par mois de retard ainsi qu'au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40€).

Ces pénalités courent dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture et jusqu'au jour du paiement effectif et ce sans préjudice de tous autres dus, dommages et intérêts en réparation des préjudices effectivement subis en cas de retard.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues au Prestataire par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Prestataire se réserve en outre le droit d'annuler la fourniture des prestations commandées par le Client, de suspendre l'exécution de ses obligations et d'annuler les éventuelles remises accordées à ce dernier.

Le Client ne sera pas autorisé à retenir ou différer le paiement de toute somme due au laboratoire de la FNPSMS même en cas de litige ou de réclamation. De même, le laboratoire de la FNPSMS ne sera pas tenue de procéder à l'exécution des prestations commandées par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité ou en partie, dans les conditions et selon les modalités stipulées, sans préjudice de ses autres droits et actions.

EXPEDITION DES ECHANTILLONS

Les échantillons voyagent aux risques et périls du Client.

Le Prestataire peut adresser les échantillons à la demande du Client par Chronopost ou messagerie, en aucun cas le Prestataire ne pourra être tenu comme responsable de la livraison qui se fait aux risques et périls du Client.

Le Laboratoire ne pourra être tenu responsable de la représentativité de l'échantillon.

Les échantillons sont expédiés au Laboratoire FNPSMS - 21 chemin de Pau - 64121 Montardon.

Les échantillons sont réceptionnés du lundi au vendredi (jours ouvrables) de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Chaque échantillon sera identifié par le Client par un numéro, code d'identification ou libellé bien lisible ainsi que la demande d'analyse.

Pour les échantillons de grain ou d'ensilage humides ou congelés, le transport ne doit pas excéder 24 heures (Chronopost...).

Chaque expédition sera accompagnée du nom de l'expéditeur à qui seront retournés les résultats ainsi que l'adresse de facturation. Dans le cas où l'expéditeur a au préalable contracté un contrat de preuve définissant les règles de distribution des résultats, ce dernier régira les règles de distribution des résultats.

NATURE DES PRESTATIONS

En l'absence d'information de la part du Client, le Laboratoire appliquera la méthode d'analyse qui lui apparaîtra la plus appropriée sans que sa responsabilité puisse être recherchée.

DELAIS DE RENDU DES PRESTATIONS

Le Laboratoire dispose d'objectifs internes qui peuvent être communiqués à titre indicatif.

Un retard dans le rendu des résultats ne pourra donner lieu à dommages et intérêts ni pénalités.

TRANSMISSION DES RESULTATS

Les résultats d'analyse sont retournés par courrier dès la fin de l'analyse sauf pour les Clients ayant opté pour la dématérialisation des résultats, ayant préalablement souscrit à la signature du contrat de preuves.

CONFIDENTIALITE

Le Laboratoire s'engage à traiter de manière confidentielle toutes les données, résultats et rapports d'analyses des Prestations confiées par les Clients et s'interdit de les communiquer à quelque tiers que ce soit et pour quelque cause que ce soit.

Le Laboratoire s'engage également à traiter de manière confidentielle toutes les informations, données techniques ou commerciales qui lui seraient communiquées dans le cadre de l'exécution des Prestations, et identifiées comme confidentielles par le Client.

Dans le cas où le laboratoire serait tenu par la loi, ou autorisé par des dispositions contractuelles, à divulguer des informations confidentielles, le Client ou la personne concernée serait avisé des informations fournies, sauf si la loi l'interdit.

Le laboratoire s'engage à traiter de manière confidentielle les informations sur le Client obtenues auprès de sources autres que le Client lui-même.

CONSERVATION DES ECHANTILLONS

Le Laboratoire conserve les échantillons pendant deux mois après la date d'expédition des résultats sauf pour les produits humides, sauf convention particulière. Cette conservation est effectuée en chambre froide à 14 °C maximum.

INEXECUTION DU CONTRAT

1. Exonération de responsabilité et force majeure

La responsabilité du prestataire ne peut pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution de ses obligations qui est due, soit au fait du client, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure.

En dehors de ces causes d'exonération, la responsabilité de droit commun encourue dépend de la qualification des obligations du prestataire en obligation de moyens ou de résultat en fonction des prestations réalisées.

2. Responsabilité du Prestataire

La responsabilité du Prestataire est éventuellement engagée en cas de dommages matériels causés au cocontractant en raison de fautes qui lui sont imputables dans l'exécution de sa prestation.

En aucun cas, le Prestataire ne peut voir sa responsabilité engagée pour des dommages causés au bénéficiaire du service à la suite d'une utilisation du service ou du bien objet du service qui s'est avérée non conforme aux prescriptions du prestataire et aux règles de l'art.

RESILIATION

Le Contrat pourra être résilié de plein droit et sans formalité judiciaire par l'une des parties si l'autre partie commet un manquement à ses obligations au titre du présent Contrat, après mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse dans un délai de quinze (15) jours ouvrés à compter de sa notification. Cette disposition ne limite ni n'exclut aucun droit à des dommages et intérêts au bénéfice de la Partie Non Défaillante.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

En application des articles L.111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle, le laboratoire de la FNPSMS détient la propriété de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, processus, méthodes, analyses, audits, circuits, supports réalisés en vue de la fourniture des Prestations au Client.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites Prestations, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

INFORMATIQUE ET LIBERTES – DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies auprès des Clients font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Prestataire. Elles sont enregistrées dans son fichier Clients et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables.

Le responsable du traitement des données est le Prestataire. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, le Prestataire s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime.

Si les données sont amenées à être transférées en dehors de l'UE, le Client en sera informé et les garanties prises afin de sécuriser les données (par exemple, adhésion du prestataire externe au « Privacy Shield », adoption de clauses types de protection validées par la CNIL, adoption d'un code de conduite, obtention d'une certification CNIL, etc.) lui seront précisées.

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email suivante : "*Laboratoire FNPSMS, Monsieur Eric PIRAUBE, 21 Chemin de PAU-64121 MONTARDON, ou par mail eric.piraude@agpm.com*".

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités suivantes : Il lui suffit d'écrire au Prestataire par courrier postal ou électronique, en indiquant ses nom, prénom, e-mail adresse et, si possible, sa référence Client.

Le Prestataire s'engage à n'utiliser les informations confidentielles des Clients que dans le cadre de son activité.

NON-DÉCHÉANCE

Si une des dispositions de ces Conditions générales de Vente était ou devenait nulle ou inopposable, des dispositions législatives ou réglementaires applicables, seule cette dernière serait réputée non écrite, la validité des autres dispositions ne s'en trouverait pas affectée. La disposition nulle ou inopposable serait alors remplacée par les dispositions légales applicables.

Un tel changement ou constat ne pourrait en aucun cas permettre au Client de ne pas respecter ces Conditions générales de vente.

Si une condition n'était pas explicitement mentionnée, elle serait considérée comme régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance dont les sociétés ont siège en France.

NON-RENONCIATION – INTÉGRALITE DU CONTRAT

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans le cadre des présentes Conditions Générales de Ventes ne saurait être interprété pour l'avenir comme une revendication à l'obligation en cause.

Les présentes Conditions de Vente constituent l'intégralité de l'accord conclu entre les parties et remplacent tous les accords précédents et actuels conclus entre le Vendeur et le Client.

Toute renonciation à une disposition des Conditions Générale de Vente ne sera effective qu'après signature écrite du Vendeur.

LITIGES

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française.

Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Tous les litiges auxquels les prestations conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux juridictions françaises.

Avant toute procédure contentieuse, le Client s'engage à s'adresser au Prestataire pour trouver une issue amiable au litige. Si une contestation subsiste, le Prestataire s'engage à recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des différends si le Client en fait la demande.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la **COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PAU** quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

RECLAMATION

Dans le cas où un Client souhaiterait exercer une réclamation, cette dernière devra être adressée par écrit au Laboratoire en suivant le lien : <http://germservices.fr/pratique/reclamation/> Sur demande écrite (courrier ou courriel), la procédure de traitement des réclamations sera mise à disposition du Client demandeur.